

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2016)
Heft: 4

Artikel: L'avenir de l'artillerie en Suisse
Autor: Vautravers, Alexandre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781448>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Déplacement d'une batterie de pièces dans la région de Bière. Le M109 KAWEST a été développé en 1995 et a été introduit entre 2000 et 2004. Il est doté d'un canon de 155 mm L47 et emporte 40 projectiles et charges propulsives. Il peut tirer jusqu'à 8 coups par minute.

Artillerie

L'avenir de l'artillerie en Suisse

Lt col EMG Alexandre Vautravers

Rédacteur en chef, RMS+

Le 4 juillet 2011, le Conseil des Etats a chargé le Conseil fédéral de présenter un rapport portant sur l'avenir de l'artillerie et le maintien des capacités pour le feu indirect. La réponse est venue sous la forme d'un rapport daté du 20 janvier 2016. Ce retard est dû en partie au report de l'achat d'avions de combat et au DEVA, mais également à la disponibilité de crédits immédiats, liés à l'interruption du programme BODLUV.

La question de l'avenir de l'artillerie se pose en effet pour deux raisons distinctes. Premièrement, l'abandon des munitions à sous-munitions (cargo) a sensiblement réduit l'efficacité de notre artillerie. On considère que les obus cargo ont une efficacité deux, voire quatre fois supérieure contre des buts non blindés, par rapport à des obus d'acier classiques munies de fusées instantanées. Pire encore, l'emploi de munitions cargo 90, munis de *base bleed*, avait permis d'augmenter sensiblement la portée des pièces: de quelque 20 à environ 27 km pour les tubes de 155 mm L47 des obusiers blindés M109 KAWEST. L'efficacité des obus d'acier contre des engins blindés est relativement faible: seul un touché permet réellement de mettre un véhicule hors de combat.

On peut donc dire que la signature de la Convention sur les armes à sous-munition par le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) a réduit de 75 % les capacités de notre artillerie. Il est donc nécessaire de s'adapter aux nouvelles réalités: réduction de la portée et de l'efficacité, pressions pour une augmentation de la précision et la réduction des dommages collatéraux. Ceci sans parler de la question de devoir engager ces armements sur le territoire suisse, caractérisé par une urbanisation et une densité de population importantes.

Mais la solution n'est pas simplement d'augmenter le nombre ou la performance des obusiers actuels. Car l'artillerie est en réalité un système d'ensemble, qui compte trois, voire quatre éléments principaux:

- Il comprend bien sûr des pièces ou des « vecteurs » qui peuvent délivrer le feu ou la prestation (éclairage, obscurcissement par des nébulogènes) à longue portée. Le principe du tir indirect nécessite cependant un lien étroit avec les autres composantes.
- Les organes d'observation et d'exploration, ou « capteurs » sont indispensables au tir indirect. Aucun feu n'est aujourd'hui tiré sans observation, car il peut être nécessaire de régler ou corriger le tir, voire de diriger les munitions guidées au moyen de désignateurs laser.
- Enfin l'aide au commandement, c'est-à-dire les transmissions permanentes entre les diverses composantes, à grande distance. Mais afin de garantir des temps de réaction courts et une précision élevée, il est nécessaire de disposer d'un système de transmission de données, d'information et de commandement.
- Enfin le quatrième élément est constitué par les munitions, dont le type et les effets permettent d'augmenter la probabilité de toucher le but, ainsi que de limiter les dommages collatéraux.

Développements

Des mesures ont déjà été prises et une réflexion de fond doit avoir lieu à l'horizon 2020-2025 pour déterminer quelles capacités et moyens doivent être introduits au cours de la décennie.

- Le Programme d'armement 2016 comblera la lacune des tirs indirects de précision à courte portée. Il est prévu d'acquérir 32 mortiers de 12 cm sur châssis *Piranha III*, qui seront introduits à la troupe à partir de 2021. Le coût de cette acquisition est de 404 millions CHF. Ces armes constitueront quatre batteries, incorporées dans chaque groupe d'artillerie. Il faut noter que ces engins pourront notamment tirer la munition guidée STRYX, qui est déjà en service.
- Le Programme d'armement 2019 devrait inclure une centaine de millions CHF pour le remplacement des lance-mines 72 de 8,1 cm. Ces armes sont techniquement

archaïques et sont en fin de vie. Afin d'être maintenues au-delà de 2020, la fabrication de pièces détachées serait nécessaire et le remplacement par des armes modernes est donc bien plus économique. Ces armes d'appui sont en dotation dans les bataillons d'infanterie ainsi que les forces spéciales.

- Les groupes d'artillerie sont toujours équipés du M109 KAWEST – 96 pièces dans les cinq groupes actuels, 72 pièces dans les quatre groupes une fois ceux-ci dotés de mortiers, sur un total de 133 pièces disponibles. La modernisation de cet engin est possible, mais il faut tenir compte de certaines limites techniques, à commencer par l'âge (les M109 ont été acquis par la Suisse en 1966), l'impossibilité de renforcer le niveau de protection (entre 2 et 6 cm d'aluminium), enfin l'impossibilité d'accomplir des tirs directs ou d'augmenter la longueur du tube, en raison du système d'aide au chargement hydraulique installé sur la pièce. Une modernisation de ces engins n'est cependant pas indispensable, à moyen terme. Plusieurs options ont ainsi été élaborées.

Options

Le rapport du Conseil fédéral présente cinq variantes pour l'artillerie de demain, car la question du remplacement des obusiers blindés M109 se posera dans la seconde moitié des années 2020.

- Le remplacement des obusiers blindés M109 par un plus petit nombre de systèmes modernes. Ces engins devraient être plus mobiles et disposer d'une portée plus importante. En outre, il s'agirait d'engager ces systèmes de manière plus souples – par demi-batterie voire par pièce isolée – afin de maintenir une capacité sensible aux



Une batterie complète lors d'une introduction à l'exercice, puis à l'engagement dans la zone des positions.



moyens actuels. Des investissements de l'ordre de 500 millions CHF seraient alors nécessaires pour l'achat des vecteurs, des ordinateurs et des systèmes de conduite nécessaires.

- Le remplacement de l'ensemble des obusiers blindés M109 par un même nombre de systèmes plus modernes. En raison du nombre important de pièces, mais également de véhicules périphériques à remplacer, il serait ici question de 2,5 à 3 milliards CHF durant la décennie 2025-2035. De telles dépenses sont considérées aujourd'hui comme peu réalistes.
- L'amélioration de la valeur de combat (KAWEST) des M109. Si le système peut encore être amélioré, il faut tenir compte du fait que le remplacement du tube L47 actuel par un tube plus long, L52, nécessite des changements fondamentaux dans l'engin et la tourelle. Il est aujourd'hui trop tôt pour dire si de tels investissements sont efficaces avec des munitions futures. Un programme de développement helvétique serait nécessaire, sur plusieurs années, nécessitant des investissements importants.
- L'exploitation simultanée de deux flottes de systèmes. Cette variante permet de maintenir le nombre d'unités, tout en introduisant de nouveaux vecteurs, plus performants. Il ne faut pas négliger ici les coûts d'exploitation et de maintenance de deux flottes en parallèle. Sans oublier que l'architecture informatique devra de toute manière être revue, générant ainsi un rapport coût/efficacité défavorable.
- L'abandon à plus long terme de l'artillerie de moyenne portée est également évoquée. Les capacités de l'appui de feu terrestres ne peuvent guère être comblées par le feu air-sol. Renoncer à une arme d'appui essentiel affaiblirait considérablement la capacité interarmes de notre armée; elle diminuerait sensiblement la dissuasion et la défense en cas de crise. De plus, si cette capacité devait être recréée, en cas de détérioration de la situation internationale, il faudrait plusieurs années, voire des décennies pour disposer des compétences nécessaires aux engagements interarmes.

La question fondamentale est donc celle de la « défense » et des formations « robustes » de l'armée, pour lesquelles des armes d'appui sont indispensables. Il s'agit maintenant d'en préciser la doctrine d'emploi, car les moyens pour ce faire sont de plus en plus limités. La qualité et la précision ne peuvent entièrement compenser le choc et la masse.

A+V